

VOTATION FEDERALE et VOTATION CANTONALE DU 21.05.2017

L'Assemblée primaire est convoquée pour le dimanche 21 mai 2017 à l'effet de se prononcer sur l'acceptation ou le rejet de :

- la loi du 30 septembre 2016 sur l'énergie (LEne)
- la modification de la loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (*cantonale*)

Bureaux de vote : **SALLE DU CONSEIL (1^{er} étage)**

Votation fédérale

Président : Stève Lattion

Secrétaire : Astrid Michellod Bonvoisin

Scrutateurs : à désigner

Votation cantonale

Président : Roxane Darbellay

Secrétaire : Maroussia Pierroz

Scrutateurs : à désigner

HORAIRE D'OUVERTURE DES BUREAUX

(horaires modifiés en raison du Festival)

<i>SAMEDI</i>	<i>20.05.2017</i>	<i>09h00 – 10h00</i>
<i>DIMANCHE</i>	<i>21.05.2017</i>	<i>08h00 – 09h00</i>

Le vote par correspondance peut être déposé, dès réception du matériel, dans l'urne prévue à cet effet au bureau communal pendant les heures d'ouverture.

Les bulletins déposés dans la boîte aux lettres, non transmis par l'intermédiaire de la poste, seront considérés comme nuls.

Le dernier délai pour déposer l'enveloppe de transmission au greffe communal est fixé au vendredi 19 mai 2017.